

RAPPORT ANNUEL 2020



Toubab Dialaw (Sénégal), 1er mars 2021

ONG Mampuya
près de Toubab Dialaw
Adresse postale : BP31, Popenguine, Senegal
centre@mampuya.org
+221 77 569 37 73
www.mampuya.org

Table des matières

RAPPORT ANNUEL 2020.....	1
1 Contexte	3
2 Nouveau statut en tant qu'ONG.....	3
2.1 Juin 2020 : Agrément en tant qu'ONG	3
2.2 Adaptation des structures et des responsabilités	3
2.3 Organigramme	4
2.4 Personnel.....	4
2.5 Apparence consolidée	4
3 Activités de l'ONG Mampuya	5
3.1 Séminaires et infrastructures de formation	5
3.2 Zone protégée pour la biodiversité, ressources naturelles	5
3.3 SAHEL VERT - Formation à l'agriculture biologique.....	7
3.4 SenBio - une chaîne sénégalaise de magasins bio	10
3.5 Projets en préparation.....	12
3.6 Impact évident de la crise de Corona	13
4 Personnes et contacts.....	13
4.1 Personnes responsables	13
4.2 Contact	14

1 Contexte

Mampuya en tant qu'ONG, a vu le jour en 2020 et est l'organisation qui a succédé l'Association Centre Mampuya. Le Centre Mampuya a été fondé en 2002 à l'initiative de Jacqueline Mampuya et a travaillé dès le début en étroite collaboration avec l'association Centre Mampuya.

L'initiative s'est engagée dans le développement durable de la zone de collines de la « Petite Côte », qui souffre d'une surexploitation massive des ressources. Une première zone du Centre Mampuya a été reboisée et protégée de 2002 à 2008 en tant que zone expérimentale. En collaboration avec des organisations partenaires et la population locale, des projets de développement écologique, social et économique de la région ont été mis en œuvre et les bases d'une future collaboration ont été posées.

Une idée centrale du projet est la revitalisation écologique de la région, qui constitue la base d'une utilisation durable des ressources naturelles. Grâce au reboisement et à une série de mesures contre l'érosion et la surexploitation, les conditions d'une agriculture et d'une sylviculture durables sont créées.

Depuis 2008, le Centre Mampuya renforce ses projets agricoles, notamment la production de semences biologiques sous le nom de "Sahel Vert". A partir de 2016, un autre domaine important a été ajouté : la formation d'experts en agriculture biologique. A partir de 2019, les activités se sont progressivement diversifiées, notamment dans le domaine de l'agroécologie.

2 Nouveau statut en tant qu'ONG

2.1 Juin 2020 : Agrément en tant qu'ONG

L'Association Centre Mampuya a soumis une demande d'agrément en tant qu'ONG au ministère de l'Intérieur au cours de l'été 2019. Les clarifications nécessaires ont été apportées et la demande a été acceptée en juin 2020.

L'agrément en tant qu'ONG sénégalaise à but non lucratif, qui a maintenant eu lieu, présente des avantages considérables :

- Facilitation de l'acquisition de fonds de tiers
- Avantages fiscaux
- Possibilité de partenariats formels avec d'autres ONG et d'adhésion à des alliances

2.2 Adaptation des structures et des responsabilités

Les objectifs centraux de Mampuya – développement durable, agroécologie, formation – sont transversaux à toutes les activités. Les activités sont considérées comme des projets de l'ONG Mampuya, en particulier les séminaires et les formations comme *une* activité parmi d'autres. Il en va de même pour la zone protégée, qui a été créée au cours des deux dernières décennies et doit être considérée comme un projet entière, ainsi que pour les autres activités décrites ci-dessous.

En novembre 2020, lors d'une assemblée générale de l'ONG, les statuts ont été fondamentalement révisés et adaptés aux objectifs et activités élargis.

2.3 Organigramme

L'organigramme suivant donne un aperçu des structures.

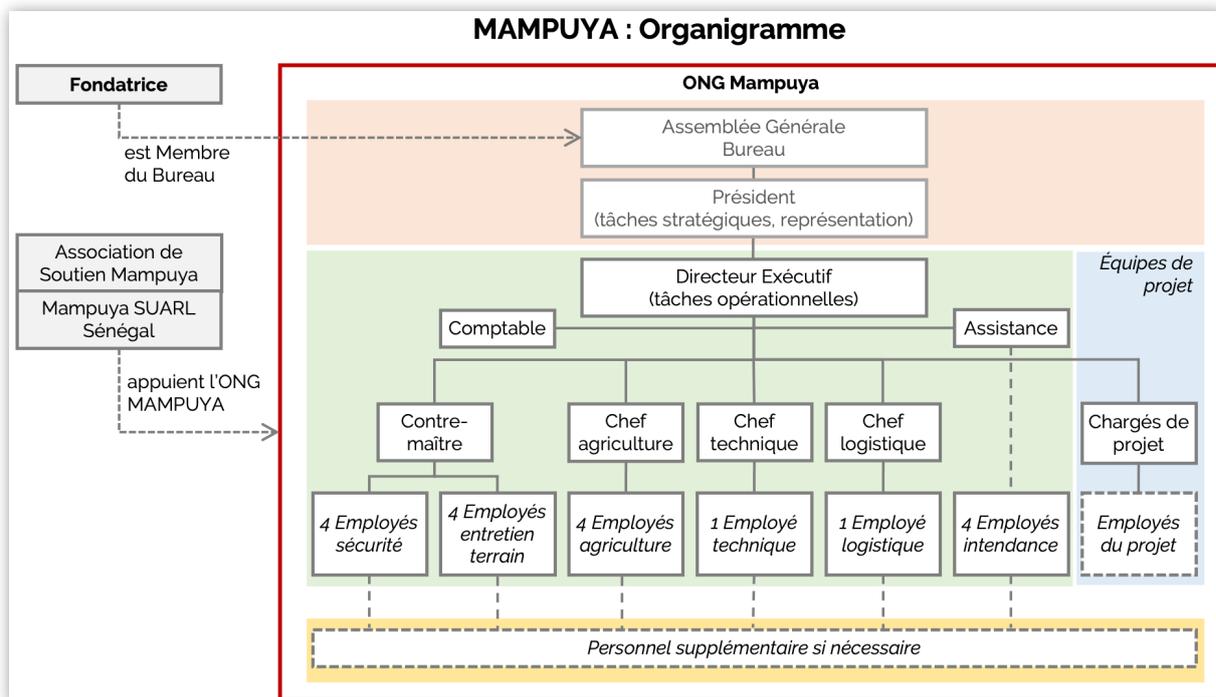


Fig. 1 : Organigramme de « Mampuya »

2.4 Personnel

Le Centre Mampuya emploie en moyenne une vingtaine de personnes, dont un tiers environ ont un contrat permanent et deux tiers sont des employés temporaires.

2.5 Apparence consolidée

Conformément aux nouvelles structures, le logo et le site web de Mampuya ont été mis à jour et adaptés. Le nouveau site web de Mampuya sépare les deux domaines – séminaires et projets. MAMPUYA désigne l'ensemble de l'organisation, tandis que « Centre Mampuya » désigne le lieu physique, c'est-à-dire le centre de séminaire, y compris la zone protégée. En même temps, un nouveau logo a été créé pour l'ensemble de l'organisation MAMPUYA, qui est visuellement distinct de celui pour le fonctionnement des séminaires.



Fig. 2 : Nouveau logo englobant toute l'organisation MAMPUYA



Fig.3 : Le logo pour le fonctionnement des séminaires

3 Activités de l'ONG Mampuya

L'aperçu suivant porte sur l'année civile 2020.

Les activités peuvent être divisées en deux groupes : D'une part, le Centre Mampuya continue à se proposer comme lieu de séminaires, ce qui est l'un des piliers de l'ensemble du projet, et d'autre part, le Centre Mampuya est actif dans des projets de développement sous le nom de MAMPUYA.

3.1 Séminaires et infrastructures de formation

Depuis sa fondation, le Centre Mampuya n'a cessé d'étendre son infrastructure pour les formations, les séminaires et les retraites. Il a actuellement une capacité de 45 lits, une salle ouverte pour les événements culturels et une salle fermée pour les réunions.

Les installations sont délibérément simples et fonctionnelles. Compte tenu de la demande croissante des groupes, la plupart des salles sont désormais équipées d'eau chaude et de climatisation. Néanmoins, l'accent est mis sur l'intégration directe dans la nature, ce qui est très apprécié par les participants et les locataires.

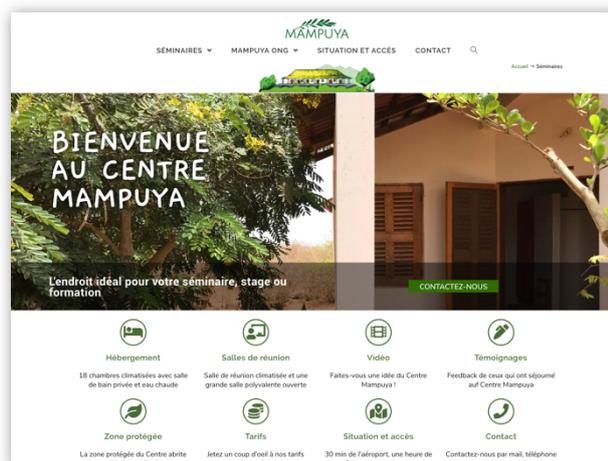


Fig. 4 : Page initiale pour les séminaires

Le Centre Mampuya ne reçoit toujours pas de personnes particulières et n'est pas un hôtel, mais est uniquement orienté vers des séminaires, des formations et autres dans les domaines de la culture, de l'agriculture et du développement durable.

Effondrement des recettes dû à la pandémie de Corona

Les derniers événements et séminaires au Centre Mampuya ont eu lieu au cours du 1er trimestre 2020 ; tous les séminaires ultérieurs ont dû être annulés en raison de la pandémie de Corona. Ainsi, les revenus générés par cette activité ont également diminué ; les opérations de séminaire et de formation n'ont pas pu contribuer au financement des activités de conservation des paysages et de biodiversité au cours de l'année écoulée.

Cependant, le Centre Mampuya est toujours fonctionnel et peut reprendre ses activités à tout moment.

3.2 Zone protégée pour la biodiversité, ressources naturelles

3.2.1 État d'avancement de la zone de protection

Dès le début, le Centre Mampuya a établi une zone protégée dans les collines derrière le village côtier de Toubab Dialaw, d'abord sur 30 hectares, puis étendue à 45 hectares. La zone est clôturée et donc protégée contre la surexploitation. La régénération a été soutenue au cours des deux décennies par un reboisement ciblé sporadique. De nombreuses espèces locales - arbres et arbustes - se

sont rétablies spontanément ou sont entrées dans la zone protégée grâce aux oiseaux et au vol des graines. Entre-temps, des buissons pouvant atteindre 6 mètres de haut se sont formés en de nombreux endroits, sous lesquels le microclimat émergent attire de nouvelles espèces. Le Centre Mampuya est connu pour son abondance d'oiseaux, d'espèces sédentaires locales et de nombreux oiseaux migrateurs qui y séjournent temporairement. En janvier 2019, un groupe d'ornithologues a identifié en quelques jours une centaine d'espèces d'oiseaux différentes. La zone protégée est également de plus en plus visitée par des groupes et des classes scolaires. Le Centre Mampuya propose des visites guidées sur rendez-vous.



Fig. 5 : Arbres et arbustes naturellement régénérés pendant la saison sèche. La biomasse dans la zone protégée s'est multipliée ces dernières années. Plus de photos sur →www.mampuya.org zone protégée

3.2.2 Biodiversité

En 2020, deux étudiants de l'Université de Dakar ont effectué un stage au Centre Mampuya. L'objectif était d'enregistrer les espèces végétales pendant et après la saison des pluies. Le projet ne s'est pas déroulé comme prévu, d'une part parce que les compétences des étudiants n'étaient pas suffisantes, et d'autre part parce que les directives de l'université se sont avérées trop restrictives.

3.2.3 Biochar - carbonisation de la matière organique

La production de biochar (charbon organique à partir de matières organiques) gagne en reconnaissance et en popularité dans le monde entier. Il est produit à partir de tout type de déchets végétaux secs (paille, petit bois, feuilles, déchets de récolte du riz, du mil, du maïs, etc.) par carbonisation sans ajout d'oxygène, et le biochar est utilisé d'une part comme *conditionneur de sol* et d'autre part comme *combustible* s'il est convenablement traité (par exemple en pressant des briquettes).

Compte tenu de la grande quantité de matière organique et des quantités toujours croissantes de bois mort et de petit bois qui s'accumulent sur les 45 hectares du site du Centre Mampuya, la production de biochar s'avère être la méthode de recyclage préférée, à côté du compostage. Entre-temps, le processus a été testé à un point tel qu'il peut également être appliqué à d'autres projets et utilisations dans les exploitations familiales rurales.



Fig. 6 : Le petit bois peut être transformé en charbon par des méthodes simples - dans un tonneau ou dans une fosse couverte.

3.3 SAHEL VERT - Formation à l'agriculture biologique

3.3.1 Contexte et débuts de la formation SAHEL VERT

L'agriculture au Sénégal est dans un état critique : les monocultures et les sécheresses occasionnelles mettent l'agriculture traditionnelle dans une situation précaire. Beaucoup d'agriculteurs, surtout les jeunes, ne voyaient plus aucune perspective, et des décennies d'exode rural en ont résulté.

En 2016, le centre SAHEL VERT, fondé avec le partenaire sénégalais AgriBio-Services, a répondu à cette situation d'urgence en soutenant l'agriculture biologique par la formation d'experts. Leurs connaissances théoriques et pratiques peuvent offrir aux familles rurales une perspective et un moyen de subsistance à nouveau. Le centre SAHEL VERT comble un vide dont le Sahel et le Sénégal en particulier souffrent depuis très longtemps.



Le centre SAHEL VERT, situé à Toubab Dialaw, à environ 70 km de la capitale sénégalaise Dakar, s'est donc donné pour mission de former du personnel technique capable de fournir aux agriculteurs des connaissances actualisées et applicables issues de la recherche, du développement et de la pratique, le plus rapidement et le plus facilement possible. La formation des étudiants relie étroitement la théorie et la pratique et se situe à un endroit stratégique entre les programmes de formation peu théoriques (écoles de terrain, écoles d'agriculteurs) et les programmes universitaires peu pratiques.

3.3.2 Deuxième cycle de formation terminé

Après que les 15 premiers étudiants ont obtenu leur diplôme au printemps 2018, le projet a pu se poursuivre peu après grâce au soutien de donateurs suisses. Une autre classe de 23 étudiants au total est entrée dans le programme de formation à la fin de 2018. Notamment, 12 des 23 participants sont des femmes. Quatre d'entre eux ont bénéficié d'une bourse spéciale pour les femmes. Sur la base de l'expérience de la première mise en œuvre, le niveau d'entrée de la scolarité antérieure a été fixé légèrement plus haut, ce qui permet à la formation de s'appuyer sur des compétences de base plus solides. En raison de la crise de Corona, ce cycle n'a pas pu être achevé en juin 2020 comme prévu. La fin du programme a eu lieu en novembre 2020 et tous les étudiants inscrits ont suivi le programme dans son intégralité.



Fig. 7 : Diplôme de SAHEL VERT

3.3.3 Atelier international « Formation d'experts pour le contrôle et la certification biologique »

En février 2020, SAHEL VERT, avec ses partenaires internationaux CNABio (Burkina Faso) et FiBL (Suisse), a organisé un atelier d'une semaine pour former des experts en matière de contrôle et de certification de la production biologique. L'atelier a eu lieu au Centre Mampuya et s'est caractérisé par un échange animé et fructueux sur le sujet et un travail pratique sur la mise en œuvre. Les 22

participants ont tous reçu un certificat d'experts en certification et en contrôle de la production biologique.

3.3.4 Changement de concept en 2020

Début 2020, les partenaires fondateurs ont décidé de changer de concept, en s'appuyant davantage sur l'enseignement à distance. Les raisons sont les suivantes :

Rechercher des formats moins coûteux : Le concept précédent entraînait des coûts considérables ; la moitié des coûts budgétisés devait être couverte par des fonds de tiers. Néanmoins, il ne fait aucun doute que le programme de formation devra être poursuivi même dans ces conditions plus difficiles. Il fallait donc trouver des moyens d'offrir une formation de qualité avec des ressources limitées.

Évolution des besoins : une analyse des besoins dans le secteur de l'agroécologie a montré que - contrairement à la conceptualisation initiale en 2016 - une durée de formation parfois plus courte, modularisée et spécialisée, correspond mieux aux besoins des étudiants et des futurs employeurs. Cela convient particulièrement à ceux qui préfèrent une formation à temps partiel.

Un niveau d'entrée plus élevé : SAHEL VERT a décidé de relever à nouveau le niveau d'entrée en termes de compétences générales, car l'objectif n'est pas de former des agriculteurs biologiques, mais des multiplicateurs capables de transmettre leurs compétences également. La culture numérique est également très importante pour le nouveau concept.

La crise de la Corona : La crise de la Corona a montré de manière inattendue que le pas vers l'enseignement à distance s'avère très important. Les étudiants peuvent suivre le programme même dans les conditions extérieures les plus difficiles (distanciation sociale, limitation des rencontres physiques).

3.3.5 Conversion au format d'apprentissage mixte modulaire

Les préparatifs de la formation d'ouverture ont duré jusqu'en juin 2020 et se sont déroulés en quatre étapes :

1. Conception : La nouvelle conception de SAHEL VERT est basée sur deux principes, d'une part sur une modularisation cohérente, et d'autre part sur le principe de l'apprentissage mixte, qui combine l'apprentissage à distance et les événements de contact. La plupart des modules comportent 5 crédits, 1 crédit correspondant à une charge de travail de 25 heures. La formation diplômante comprend 60 crédits, mais il est également possible de ne suivre que des modules individuels. Ceux qui ne participent qu'aux activités en ligne (sans travaux pratiques lors des événements en face à face) ne recevront qu'un certificat de participation aux activités en ligne au lieu d'un certificat. En



termes de contenu, les modules comprennent une introduction à l'agriculture biologique, ainsi que des sujets plus approfondis (production végétale et animale, certification, transformation).

2. Plateforme : Nous avons choisi le système de gestion de l'apprentissage (LMS) "AgoraLearning", qui nous permet d'offrir du matériel (vidéos éducatives, documents, tests) et de suivre méticuleusement les activités de tous les participants.

3. Élaboration des modules : Les modules sont développés progressivement par des experts dans le domaine concerné. Chaque module se compose de 15 à 25 leçons à suivre en ligne. Chaque leçon comprend à son tour deux blocs dans lesquels le professeur introduit le contenu, puis des ressources supplémentaires (textes, vidéos, ressources en ligne) ainsi qu'un test formatif pour déterminer l'état actuel (voir tableau). A la fin de l'année 2020, nous avons mis en ligne environ la moitié des modules, les autres suivront au premier semestre 2021, de sorte que tous les étudiants inscrits pourront compléter leur formation dans l'année.

Fig. 9 : Interface étudiant de l'Agora LMS

Modules pour le diplôme	Groupes de modules	Modules <i>Sélectionnable individuellement ou comme programme de formation diplômante (colonne 1)</i>	Credits	leçons en ligne (4-5h)	Total des heures
Obligatoire	Modules de base	1 Introduction à l'Agriculture Écologique et Biologique (AEB)	3	15	75
		2 Outils de gestion et de communication	3	15	75
		3 Entreprenariat	4	20	100
Choix de 3 des 8 modules	Production végétale	4 Techniques de production en AEB	5	25	125
		5 Production des intrants en AEB	5	25	125
	Production animale	6 Techniques de conduite d'une exploitation animale	5	25	125
		7 Alimentation et santé animale	5	25	125
	Contrôle et certification	8 Cahier des charges et procédures de contrôle	5	25	125
		9 Certification et assurance qualité	5	25	125
	Transformation	10 Techniques de transformation en AEB	5	25	125
		11 Conditionnement et stockage des produits en AEB	5	25	125
Obligat.	Stage	12 Stage	5		125

4. Événements de participation : L'élément central d'une éducation hybride est la participation à des événements au cours desquels, d'une part, le contenu est approfondi et, d'autre part, des activités pratiques et la résolution de problèmes concrets sont pratiquées. Des blocs de présence de 3 à 5 jours ont lieu deux fois par an et sont obligatoires pour tous les étudiants.

5. Lancement et inscriptions : Le nouveau programme a été publié au cours de l'été 2020 et a suscité un écho considérable tant dans les réseaux d'agroécologie en Afrique de l'Ouest que parmi les personnes potentiellement intéressées par la formation. Les personnes intéressées peuvent se joindre au programme de formation à tout moment à partir de la fin de l'automne 2020.

Au total, plus de 100 personnes se sont inscrites à l'un de nos programmes de formation, dont une trentaine ont déjà commencé la formation à l'automne 2020. Les candidatures proviennent de nombreux pays francophones d'Afrique - outre le Sénégal, le Burkina Faso, le Niger, le Mali, la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo. Cependant, beaucoup indiquent qu'ils commenceront la formation à une date ultérieure de leur choix, principalement pour des raisons financières. Compte tenu des difficultés que rencontrent de nombreux intéressés dans le cadre de la crise de Corona, nous considérons que ce démarrage du nouveau programme est un succès, d'autant que nous attendons une nouvelle augmentation des inscriptions pour 2021.



Fig. 8 : Page d'accueil du site web SAHEL VERT

6. Objectif de fonctionnement autonome : nous prévoyons que SAHEL VERT devienne autonome dans le courant de l'année 2021. Les principaux investissements (développement des premiers modules, plateforme d'apprentissage, infrastructure administrative) ont été réalisés. Le développement des autres modules reste à faire, pour lequel un montant résiduel d'environ 10'000 CHF a été réservé. A moyen terme, les cotisations scolaires devraient pouvoir couvrir les frais de fonctionnement (salaires, abonnements pour l'apprentissage en ligne, phases de présence, marketing, communication).

3.4 SenBio - une chaîne sénégalaise de magasins bio

3.4.1 Contexte et histoire

Au cours de l'été 2018, les partenaires du projet SAHEL VERT ont élaboré et soumis aux bailleurs de fonds potentiels un nouveau programme appelé « SenBio », qui se concentre sur la commercialisation des produits biologiques.



Plusieurs dynamiques ont conduit Mampuya à s'impliquer dans la distribution de produits biologiques. Les agriculteurs sénégalais sont de plus en plus nombreux à produire des produits biologiques, en partie par choix délibéré d'un mode de production et d'une alimentation saine, en partie par retour aux méthodes agricoles traditionnelles, toutes biologiques. Cela leur ouvre de nouvelles perspectives du fait de leur dépendance aux crédits, aux engrais et aux pesticides. Du côté des consommateurs, les produits biologiques locaux ne peuvent être achetés régulièrement que dans des conditions plus difficiles (marchés hebdomadaires, paniers de légumes, vente directe par les producteurs). Cependant, un système de distribution fiable pour les produits biologiques fait toujours défaut. En outre, les produits biologiques sont insuffisamment étiquetés. Afin de renforcer la

confiance des consommateurs, il est nécessaire de créer un label qui garantisse la qualité des produits biologiques. Idéalement, le label devrait être lié à une marque facilement reconnaissable.

Lors de nos contacts avec de nombreux acteurs sénégalais dans le domaine de l'agroécologie ou de l'agriculture biologique (producteurs, ONG, etc.), nous avons été encouragés par le fait que la mise en place d'une chaîne de magasins biologiques avec des produits certifiés est un projet important et tourné vers l'avenir.

3.4.2 Ouverture d'un magasin bio et d'un restaurant bio

Nous considérons l'ouverture d'un magasin et d'un restaurant comme une expérience pilote et avons choisi Thiès parce que les distances sont courtes et que nous connaissons bien le contexte local.

La préparation du premier magasin à Thiès, la capitale régionale, a pris un certain temps. De nombreuses questions juridiques et officielles ont dû être réglées (permis, sécurisation de la marque « SenBio », registre du commerce, administration fiscale, coordonnées bancaires). Une fois qu'un emplacement approprié a été trouvé dans le centre de Thiès, juste en face de la poste principale, le bail a été signé, certaines modifications ont été apportées et le matériel a été acheté. Parallèlement, des accords ont été conclus avec des fournisseurs de produits biologiques et le personnel a été recruté.



Fig. 10-11 : Panneaux d'information pour SenBio



Fig. 12-13 ci-dessus : La boutique SenBio

Fig. 14 : Le restaurant SenBio dans la cour



Après ces travaux préparatoires, le premier magasin « SenBio » et le restaurant attenant ont été officiellement ouverts en septembre 2020 (voir aussi www.senbio.sn). La cérémonie d'ouverture a

réuni les représentants de nombreux partenaires, les médias et la ville de Thiès. Les chiffres de vente et la réaction du public sont considérables et ont tendance à augmenter vers la fin de l'année, mais n'ont pas atteint le niveau prévu dans le plan d'entreprise en raison de la crise de Corona.

3.5 Projets en préparation

3.5.1 Projets internes

Par projets internes, nous entendons les projets autofinancés dans les locaux du Centre Mampuya.

- **Optimisation des méthodes de production de biochar** : Les méthodes connues dans la littérature pour la production de biochar à partir de petits bois, de paille et de déchets de récolte ne peuvent souvent pas être simplement copiées, mais doivent être adaptées aux conditions locales et au matériel disponible. L'objectif du projet est de tester et de décrire des méthodes adaptées à la situation, simples et efficaces, et de préparer des formations appropriées.
- **Régénération naturelle et protection contre le feu** : La régénération des ressources naturelles sur le site du Centre Mampuya, jusqu'à présent réussie, continuera d'être soutenue par des mesures appropriées. Une étude de la biomasse actuellement disponible est prévue. Parallèlement, des mesures seront prises pour se protéger contre d'éventuels feux de brousse.
- **Biodiversité** : En 2020, nous envisageons de répéter avec d'autres étudiants l'enquête sur la biodiversité végétale qui a échoué.

3.5.2 Projets financés par des tiers

Les projets suivants se poursuivront en 2021 :

- **SAHEL VERT** (voir 3.3)
- **SenBio** (voir 3.4)

Les projets SAHEL VERT et SenBio en cours sont conçus pour devenir autonomes à moyen terme. Compte tenu de la situation tendue due à la crise de Corona, il est peu probable que ce soit le cas avant la fin de 2021.

Pour 2021, plusieurs nouveaux projets financés par des tiers ont déjà été soumis à des donateurs dont les décisions de financement sont encore en suspens :

- **Les droits des femmes à la « Digital Literacy » et à la participation : Soutenir les jeunes femmes en tant qu'agents de changement dans le milieu rural.**
Budget 100 000EUR, durée 3 ans. Soumis à l'ambassade des Pays-Bas au Sénégal
- **« Promouvoir l'utilisation de la paille et du petit bois pour la production de biochar »**
Budget 24 000 EUR, durée 1 an. Soumis à l'ambassade des Pays-Bas au Sénégal
- **SenBio II : Commercialisation de produits certifiés via les grands distributeurs**
Budget 50 000 EUR, durée 3 ans. Soumis au CFSI / Institut de France (programme PAFAO).
- **Maraichage Biologique dans la Zone Urbaine et Périurbaine de la Commune de Kaolack.**
Une étude pilote a été réalisée. Le budget est toujours ouvert. Les financeurs potentiels seront contactés au cours du 1er semestre 2021 pour soumettre le projet.

Nous vérifions en permanence si les nouveaux appels d'offres de projets entrent dans le domaine de compétence de Mampuya et soumettons des projets le cas échéant.

3.6 Impact évident de la crise de Corona

La crise de la Corona a également frappé le Sénégal de plein fouet en 2020. Le nombre de cas officiels était relativement faible par rapport aux normes internationales, mais c'était et c'est un secret de polichinelle que cela était dû au faible nombre de tests (1 000 à 1 500 par jour). Vers la fin de l'année, les chiffres ont augmenté de manière significative. Le gouvernement sénégalais a imposé des mesures sévères lors de la première vague au printemps 2020 (couvre-feu nocturne, interdiction de voyager entre les régions, masques obligatoires, interdiction de se réunir). Les mesures étaient rigoureusement appliquées dans la sphère publique mais ne pouvaient être contrôlées dans la sphère privée. La plupart des bureaux sont restés fermés ; l'alternative du bureau à domicile ne s'est pas présentée en l'absence d'infrastructures appropriées. Dans certaines régions, il en a résulté une paralysie de l'activité économique et une léthargie généralisée. Un grand nombre d'expatriés ont quitté le pays, et avec eux leur contribution à la consommation. Intensifiée par l'effondrement du tourisme, une source importante de revenus, la situation économique s'est aggravée pour de larges pans de la population.

Mampuya a également ressenti les effets de la crise de la Corona de plusieurs façons :

- Depuis février 2020, toutes les réservations pour les séminaires et les formations ont été annulées, ce qui signifie que le Centre Mampuya n'a plus de revenus.
- Les frais de scolarité de SAHEL VERT ont dû être adaptés à la situation économique générale et en particulier à celle des étudiants sans emploi à temps partiel. Cela a de nouveau réduit les revenus de SAHEL VERT.
- Alors que les prix à la consommation sénégalais ont fortement augmenté à partir du printemps 2020 (<https://www.ansd.sn/>), la consommation en général a été nettement plus faible, ce qui a été ressenti par l'ensemble du commerce de détail. Le magasin d'alimentation biologique SenBio a également ressenti la baisse de la volonté d'achat, notamment parce que la plupart des clients expatriés les plus aisés avaient quitté le pays. Les chiffres de vente prévus dans le plan d'entreprise n'ont donc pas pu être atteints dans les mois précédant la fin de 2020.

4 Personnes et contacts

4.1 Personnes responsables

ONG Mampuya (Sénégal)

Président	Samba BÂ
Directeur Exécutif	Vacant (recrutement au premier semestre 2021)
Assistance	Thiané MBAYE

Centre de formation SAHEL VERT

Coordinateur	Joseph Mam CISS
--------------	-----------------

SenBio

Chargé de projet	Gouthia Amadou NDIAYE
------------------	-----------------------

4.2 Contact

4.2.1 ONG MAMPUYA

ONG Mampuya Senegal
près de Toubab Dialaw
Adresse postale: BP31, Popenguine, Senegal
centre@mampuya.org
+221 77 569 37 73
www.mampuya.org

4.2.2 Association de Soutien Centre Mampuya

L'ONG Mampuya continue d'être accompagnée par l'association suisse de soutien en ce qui concerne l'obtention de fonds de tiers et l'échange de connaissances.

Association de Soutien Centre Mampuya
Urban Fraefel
Pilgerstr. 35, 4055 Basel, Suisse
centre@mampuya.org
+41 79 727 07 12